

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°13-2026-04-30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi dix-sept avril, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY.

Etaient présents : Christophe FOURCROY, Anita THOMAS, Christophe DOUCHAIN, Mathieu DELATTRE, Martine GOURNAY PRUD'HOMME, Michel PECHINOT

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Christophe FOURCROY

M. Christian PENIGUEL à M. Michel PECHINOT

Mme Laurence NOEL à M. Christophe DOUCHAIN

M. Sébastien DUFOSSE à M. Mathieu DELATTRE

M. Claude PRUDHOMME à Mme Anita THOMAS

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	6
Excusés avec pouvoir à un membre	5
Excusés	0
Absents	0
Nombre de votes	11

Délibération n°13-2026-04-30

Objet : vote du budget primitif 2026 du CIAS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant que le budget primitif 2026 sera voté par nature et par chapitre globalisé,

Considérant qu'au regard de la nomenclature M57, le calcul de l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisation est désormais au prorata temporis,

Considérant que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant le budget primitif 2026 en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes,

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2026.

Fait et délibéré à Desvres, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Christophe FOURCROY